

## ÉCONOMIE

À Ruitz, l'entreprise Flo se reconvertit et embauche #8

## ÉNERGIES

L'Agglo vous aide à faire des économies ! #10

## INNOVATION

Un réseau de chaleur unique en son genre #11

# 100 % AGGLO

Le magazine de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane • Mars 2021



DOSSIER

**Du concret pour  
favoriser l'écomobilité**

#02



Communauté d'Agglomération  
**Béthune-Bruay**  
Artois Lys Romane

[bethunebruay.fr](http://bethunebruay.fr)



# LE # MAG'

SOMMAIRE

## VIE ÉCONOMIQUE



#08

## TRANSITION ET INNOVATION



#10

## VIVRE ENSEMBLE



#13

### 04-07 \_\_\_\_\_ Dossier

L'Agglo agit pour favoriser l'écomobilité

### 08-13 \_\_\_\_\_ L'Agglo en mouvement

08 \_\_\_\_\_ Après le plastique, Flo rebondit grâce au carton

09 \_\_\_\_\_ Aggeris recrute avec Proch'emploi

10 \_\_\_\_\_ Économies d'énergies : rénovez votre logement à moindre coût

11 \_\_\_\_\_ Un réseau de chaleur urbain inédit

12 \_\_\_\_\_ De nouveaux chantiers contre les inondations

13 \_\_\_\_\_ Crise sanitaire : l'Agglo informe et accompagne

### 14 \_\_\_\_\_ Rencontre avec

Rodolphe Théry : du Conservatoire communautaire à l'Orchestre philharmonique de Radio France

### 15 \_\_\_\_\_ Fiers de notre Agglo

100% Agglo vous parle de nos moulins

### 16-17 \_\_\_\_\_ Retour en images

Les temps forts de ces dernières semaines

### 18 \_\_\_\_\_ Vos questions, nos réponses

Trois questions que vous vous posez peut-être !

### 19 \_\_\_\_\_ L'Agglo en pratique

Tout savoir sur les Points d'accès au droit

# ÉDITO

100% AGGLO  
100 COMMUNES



**V**oici le deuxième numéro de 100% Agglo. J'espère que cette nouvelle formule répond à vos attentes et vous permet de mieux connaître les richesses de notre territoire et les actions que mène notre Agglo, pour vous, au quotidien. Mieux connecter et desservir le territoire, faciliter les déplacements de chacun, tout en préservant **l'environnement**, telles sont les ambitions de notre Agglomération en matière de mobilité. Agir pour favoriser **l'écomobilité** est une priorité qui se traduit aujourd'hui par le déploiement de **projets concrets** sur notre territoire (parkings-relais, bornes de recharge pour véhicules électriques...) et par notre volonté de développer des **solutions innovantes**, qui visent à vous apporter un meilleur service.

Autre enjeu majeur pour notre territoire, le **développement économique**. Sur le terrain, chaque jour, l'Agglomération est à l'écoute, soutient et accompagne les acteurs économiques du territoire, quelle que soit la taille de leur entreprise ou la nature de leur projet. Ainsi, dans ce nouveau numéro, nous nous réjouissons des perspectives prometteuses pour Flo Europe, dont l'usine de Ruitz prospère grâce à une reconversion dans le carton accompagnée par l'Agglo.

**Solidaire**, l'Agglo l'est avec l'ensemble de ses habitants et de ses communes. Ce **100% Agglo** vous propose notamment de découvrir les chantiers et initiatives en cours pour améliorer notre cadre de vie ou encore les aides auxquelles peuvent prétendre les particuliers en matière de rénovation de logement. Consciente que le coronavirus rythme encore le quotidien, notre Agglo développe aussi des initiatives visant à mieux vous informer et à vous accompagner grâce aux ambassadeurs Covid.

Ce magazine est avant tout le vôtre. Nous avons à cœur de mettre en lumière celles et ceux qui font rayonner notre beau territoire - à l'image du musicien Rodolphe Théry, qui s'est formé au Conservatoire communautaire et qui vient d'intégrer l'Orchestre philharmonique de Radio France -, et notre patrimoine, au travers des moulins. Et, comme promis, nous répondons chaque mois aux questions que vous vous posez sur l'Agglo.

Bonne lecture, et portez-vous bien ! #

**Olivier Gacquerre, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane**

www.bethunebruay.fr  
Agglo Béthune-Bruay  
agglobethunebruay  
Agglo Béthune-Bruay

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane  
LE MAG - Le magazine d'information de votre Communauté d'agglomération  
Hôtel communautaire, 100, avenue de Londres, CS 40548 - 62411 Béthune Cedex  
Tel : 03 21 61 50 00 - Courriel : contact@bethunebruay.fr  
Directeur de la publication : Olivier Gacquerre. Directrice de la rédaction : Marion Blanquart.  
Conception : Service communication. Photos : Service communication sauf mentions contraires.  
Mise en page : www.avantmidi.fr - Impression : Imprimerie Mordacq, ZI du Petit-Neufpré, 62120 Aire-sur-La-Lys.  
Distribution : Adrexo Béthune. Tirage : 115300 exemplaires. ISSN : 2553-4203.  
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

Allouagne  
Ames  
Annettes  
Annequin  
Annezin  
Auchel  
Auchy-au-Bois  
Auchy-les-Mines  
Bajus  
Barlin  
Béthune  
Beugin  
Beuvry  
Billy-Berclau  
Blessy  
Bourecq  
Bruay-La-Buissière  
Burbure  
Busnes  
Calonne-Ricouart  
Calonne-sur-la-Lys  
Camblain-Châtelain  
Cambrin  
Cauchy-à-la-Tour  
Caucourt  
Chocques  
Cuinchy  
Diéval  
Divion  
Douvrin  
Drouvin-le-Marais  
Ecquedecques  
Essars  
Estrée-Blanche  
Estrée-Cauchy  
Ferfay  
Festubert  
Fouquereuil  
Fouquières-lès-Béthune  
Fresnicourt-le-Dolmen  
Gauchin-le Gal  
Givendy-les-La Bassée  
Gonnehem  
Gosnay  
Guarbecque  
Haillcourt  
Haisnes-lès-La Bassée  
Ham-en-Artois  
Hermin  
Hersin-Coupigny  
Hesdigneul-lès-Béthune  
Hinges  
Houchin  
Houdain  
Isbergues  
La Comté  
La Couture  
Labeuvrière  
Labourse  
Lambres  
Lapugnoy  
Lespesses  
Lières  
Lièttres  
Ligny-lès-Aire  
Lillers  
Linghem  
Locon  
Lorgies  
Lozinghem  
Maisnil-lès-Ruitz  
Marles-les-Mines  
Mazinghem  
Mont-Berrenchon  
Neuve-Chapelle  
Nœux-les-Mines  
Norrent-Fontes  
Noyelles-lès-Vermelles  
Oblinghem  
Ourton  
Quernes  
Rebreuve-Ranchicourt  
Rely  
Richebourg  
Robecq  
Rombly  
Ruitz  
Sailly-Labourse  
Saint-Floris  
Saint-Hilaire-Cottes  
Saint-Venant  
Vaudricourt  
Vendin-lès-Béthune  
Vermelles  
Verquigneul  
Verquin  
Vieille-Chapelle  
Violaines  
Westrehem  
Witternesse





# \*À LA UNE

AMÉNAGEMENTS

## L'écomobilité, une priorité

À pied, à vélo, en trottinette, en bus, en train, en covoiturage ou en voiture électrique, il existe différentes façons d'agir pour la mobilité dite 'propre'. La Communauté d'agglomération investit pour favoriser cette écomobilité qui constitue un véritable enjeu pour l'environnement. Et si on changeait nos habitudes ? #



- 06 — Deux nouveaux parkings-relais sur le territoire
- 07 — Rechargez votre véhicule électrique en un clin d'œil



Le tout nouveau parking-relais béthunois est réservé aux usagers du train.

## Deux nouveaux parkings-relais

**Les usagers du train disposeront en 2021 de deux nouveaux parkings-relais aménagés par l'Agglo, à Béthune et Douvrin.**

Un parking-relais permet aux usagers du train de se garer sans s'inquiéter de trouver une place, et aux riverains de ne plus subir le stationnement anarchique ! En 2021, la Communauté d'agglomération investit dans deux nouveaux parkings-relais, l'un à Béthune, l'autre à Douvrin. Le premier permettra aux voyageurs SNCF de laisser leur voiture à proximité immédiate de la gare de Béthune, le second sera réservé aux usagers qui prennent le train à la gare de La Bassée. Dans les deux cas, des bornes de recharge pour véhicules électriques seront installées.

### 460 places à Béthune

Le chantier s'inscrit dans le cadre de la modernisation du pôle gare de Béthune. Avenue du Maréchal Juin, les travaux ont duré moins d'un an. Les usagers du TER et du TGV disposeront bientôt d'un parking-relais flambant neuf voisin immédiat de la gare, sur l'ex-riche Sernam. 460 places de stationnement y sont créées, avec un système d'accès contrôlé. L'Agglo a prévu l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, l'éclairage du parking et les aménagements paysagers – dont la plantation de 500 arbres. Le parking sera placé sous vidéosurveillance. Plus de 2,3 millions d'euros HT sont investis sur le site. L'Europe participe à hauteur de 992 409 euros, l'État met 452 000 euros de son Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT).

### 112 places à Douvrin

C'est dans la rue du Marais, à la frontière entre les communes de Douvrin et de La Bassée, que le futur parking-relais communautaire va sortir de terre. L'Agglo a racheté un terrain d'environ 4 000 m<sup>2</sup> aux VNF (Voies navigables de France) afin d'y aménager un parc de stationnement. Le démarrage prévisionnel des travaux est fixé au mois de septembre. Une fois le chantier terminé, 112 places de parking – dont 3 PMR (personnes à mobilité réduite) – seront mises à la disposition d'un public qui, en grande majorité, se rend au travail dans la métropole lilloise en train afin d'éviter le trafic routier souvent engorgé. Les usagers SNCF n'auront qu'à parcourir quelques dizaines de mètres via un accès dédié pour rejoindre le quai de gare basséen. Un éclairage public et des aménagements paysagers – arbres, massifs herbacés et noues végétalisées – sont prévus. Coût de l'opération : 600 000 euros HT. Ce nouveau parking-relais, dont la mise en service est programmée début 2022, devrait mettre fin au problème de stationnement anarchique aux abords de la gare et désengorger l'aire de covoiturage à proximité. Souvent utilisée par les usagers du TER, elle pourra retrouver sa vocation initiale, à savoir favoriser le covoiturage vers la métropole lilloise.

Un stationnement et un accès facilité qui devraient encourager celles et ceux qui prennent la voiture jusqu'à leur lieu de travail à devenir écomobiles en effectuant une partie du trajet en train. #



## Promouvoir le covoiturage

En France, le covoiturage a le vent en poupe. Basé sur le principe du partage de trajet, souvent pour aller travailler, il est bénéfique pour le porte-monnaie des usagers et pour l'environnement. Des aires de covoiturage existent aux quatre coins du territoire, de Richebourg à Divion en passant par Barlin, Haisnes, Houdain, Fouquières, Labourse et Lillers – dont l'extension est prévue cette année. Sur ces sites, l'Agglo réfléchit à des aménagements visant à leur faciliter la vie. Ainsi, en plus de bornes de recharge pour véhicules électriques, d'autres services peuvent y être envisagés sans forcément créer de nouvelle infrastructure. Par exemple l'installation de casiers dans lesquels des commerçants locaux pourraient déposer leurs produits, qui seraient ainsi à la disposition des usagers des aires de covoiturage dès leur retour du travail, quelle que soit l'heure.

L'occasion de rappeler que le SMTAG (Syndicat mixte des transports Artois-Gohelle) expérimente sur notre territoire le covoiturage subventionné via l'application mobile Karos. L'idée est la suivante : rémunérer les conducteurs, proposer des trajets gratuits pour tous les abonnés Tadao qui seraient passagers, et les offrir au prix du ticket bus (1,20 €) à tous les autres. Et ce, sur tous les trajets effectués dans le périmètre de l'agglomération. Une belle opportunité d'optimiser ses trajets et de réduire son empreinte carbone ! #

## Rechargez votre véhicule électrique en un clin d'œil

**Des bornes sont installées aux quatre coins du territoire pour permettre aux propriétaires de véhicules électriques de les recharger.**

Les bornes de recharge sont en cours de déploiement sur le territoire de l'Agglomération.

En ce qui concerne les véhicules électriques, l'Agglo montre l'exemple en rechargeant une partie de sa flotte avec l'énergie produite par l'éolienne et les panneaux photovoltaïques installés sur le toit de l'Hôtel communautaire de Béthune. Dans les mois à venir, le déploiement de bornes publiques de recharge va s'accélérer, avec l'objectif affiché d'en mettre 100 à disposition des habitants d'ici 2024 !

Ces bornes, appelées IRVE pour « infrastructures de rechargement de véhicules électriques », sont déjà sorties de terre dans plusieurs communes du territoire. Leur mise en service se poursuit. Il s'agit là d'une mesure phare du Plan Climat de l'Agglo, qui permet de participer à la réduction de la dépendance aux produits pétroliers et à la promotion d'une mobilité durable, partagée et décarbonnée. Reconnue 'Territoire à énergie positive pour la croissance verte', l'Agglo a décroché 80 % du financement de ses bornes par l'État.

### Une localisation optimisée

Le déploiement vise à répondre à un besoin en termes d'usage. L'intermodalité, avec les gares, bus et autres aires de covoiturage, est privilégiée. Les équipements communautaires (piscines, Cité des Électriciens, futur Centre régional des arts martiaux, etc.) sont aussi équipés en priorité. Et l'implantation de bornes rapides a été décidée aux portes du territoire.

Actuellement, 8 bornes sont disponibles dont 7 à charge rapide (Billy-Berclau, Diéval, Gauchin-le-Gal, Isbergues, La Couture, Nœux-les-Mines, Saint-Venant) : comptez moins d'une demi-heure pour une petite voiture. La huitième, installée à la Cité des Électriciens de Bruay-

La-Buissière, propose un temps de recharge classique de 5 à 6 heures. 3 autres bornes classiques seront bientôt opérationnelles, à Labourse (aire de covoiturage), Beuvry (centre-ville) et Mont-Bernanchon (Geotopia). D'ici cet été, une vingtaine d'autres sites seront équipés. Jusqu'au 30 juin, l'accès à ces bornes est gratuit.

### Des projets innovants

Parallèlement au déploiement de ces bornes standards, des techniques innovantes sont déclinées sur le territoire. Certaines en sont au stade de la réflexion, comme la possibilité de recharger en s'appuyant sur le réseau d'éclairage public. D'autres seront concrètes d'ici quelques semaines. À l'image de la station de recharge super-rapide prévue sur le site d'Actipolis à Fouquières-lès-Béthune, à côté du diffuseur de l'autoroute A26, de la rocade urbaine et de commerces. Trois véhicules peuvent y être chargés en même temps, ou 1 en moins d'un quart d'heure ! On peut parler ici de 'station-service électrique'.

À l'écoquartier des Alouettes de Bruay-La-Buissière, c'est une station de recharge rapide écologique qui est créée. Elle sera alimentée par la production solaire à l'aide de panneaux photovoltaïques, avec stockage d'énergie et en autoconsommation collective (un ou plusieurs producteurs ou consommateurs, proches géographiquement, se regroupent au sein d'une personne morale pour organiser la consommation de l'électricité produite). Objectif : atteindre l'autonomie totale et le 100 % renouvelable lors des charges !

L'électromobilité est bel et bien un enjeu prioritaire sur le territoire ! #

## Le saviez-vous ?

En matière de mobilité propre, l'Agglo s'engage dès qu'elle le peut. Une réflexion est actuellement engagée pour mettre en œuvre un système de transport à la demande adapté pour les communes rurales. L'objectif étant d'aller chercher les habitants au plus près de chez eux.

L'Agglo agit par ailleurs pour favoriser les aménagements cyclables. Ceux le long du canal d'Aire se poursuivent (voir le magazine 100% Agglo de février 2021), et d'autres sont à l'étude. Notamment la réhabilitation des pistes dans la zone industrielle d'Annezin. L'Agglomération va aussi engager une étude sur la logistique urbaine en partenariat avec le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), dans le cadre du programme InTerLud\*. Cette étude doit permettre de mieux réguler les flux de livraison, notamment en centre-ville, d'apporter des solutions permettant de limiter les

nuisances qu'ils engendrent (circulation, pollution, etc.). Conscient de l'importance de désengorger les routes qui mènent à la métropole lilloise et animé par la volonté de connecter notre territoire à ses voisins, le Président Olivier Gacquerre a récemment évoqué d'autres pistes de réflexion, comme par exemple le développement de liaisons téléportées.

Une réflexion est aussi menée concernant la mise en place d'un guichet unique pour la mobilité, à l'échelle du territoire, la création d'un pass mobilité, avec par exemple un bouquet de services autour du vélo électrique (aide à l'achat, aménagement de garages sécurisés, etc.), et l'organisation d'Assises de la mobilité en 2022. Affaire(s) à suivre ! #

\* Le projet InTerLUD (Innovations Territoriales et Logistique Urbaine Durable) a pour objectif de favoriser une gestion de la logistique urbaine plus durable et économe en énergie fossile au niveau des agglomérations, par des démarches de concertation entre les acteurs publics et privés.



**Bruno Chrétien,**  
conseiller délégué chargé  
de la mobilité durable

PAROLE D'ÉLU

**La mobilité durable est clairement au cœur de toute logique d'aménagement du territoire. Elle est de ce fait une compétence majeure.**

**La clé d'entrée aujourd'hui doit être par les services et la nécessité de mobiliser tous les acteurs de cette compétence. L'enjeu est donc de les mobiliser afin de coordonner les actions visant à concrétiser les stratégies définies (aménagement pôles gares, électromobilité, écomobilité, parc relais, logistique urbaine, schéma directeur des modes doux...). #**



PLAN DE RELANCE

## Flo Europe accompagnée par l'Agglo et l'État

L'entreprise ruitelote bénéficie de la démarche d'accélération des projets industriels menée sur le territoire en mobilisant en particulier les dispositifs France relance\*. En février, une quinzaine d'industriels du territoire étaient déjà aidés dans leurs projets, et d'autres bonnes nouvelles étaient attendues dans les semaines suivantes.



Flo Europe bénéficie pour sa part d'un financement de l'État pour la phase 2 de son projet de reconversion de l'usine à hauteur de 300 000 euros, soit un tiers environ de son million d'investissement. Pour rappel, la phase 1, engagée il y a deux ans, avait été soutenue par l'Agglo et la Région avec une subvention partagée de 200 000 euros.

\* Programme mis en place entre 2020 et 2022 par le gouvernement français dans le but de relancer l'économie française à la suite de la crise économique liée à la pandémie de Covid-19.

INITIATIVES

## L'Agglo, Territoire d'industrie

**Avec 165 entreprises industrielles qui représentent 12 000 emplois, l'Agglomération est labellisée 'Territoires d'industrie'\* depuis novembre 2018. De nouvelles perspectives se profilent autour de l'implantation de l'usine de batteries ACC à Douvrin, et de nombreux projets de développement émergent dans plusieurs dizaines d'entreprises du territoire. Industrie du futur, écologie industrielle ou encore développement des formations sur le territoire constituent autant d'axes qui sont pleinement d'actualité. #**

\* Le label consiste à rassembler les pouvoirs publics et les industriels d'un même territoire pour concentrer les moyens d'actions et apporter des solutions aux besoins identifiés.



RECONVERSION

Flo s'est équipée de 53 machines pour produire 7 formats de gobelets de 8 à 34 cl.

## Flo Europe investit dans le carton et recrute

**L'entreprise de la zone industrielle de Ruitz crée de l'emploi et s'adapte aux nouvelles normes européennes, qui privilégient les gobelets en carton à ceux en plastique.**

S'adapter demande du temps, et des investissements. Face aux directives, nationales et européennes, Flo n'a pas d'autre choix que de se reconverter. Fini le plastique, place aux gobelets en carton ! L'entreprise italienne, implantée à Ruitz depuis 2004, investit et embauche.

À son ouverture, Flo Europe comptait 9 personnes et une ligne de production. Quinze ans plus tard, on dénombre sept fois plus de salariés et pas moins de 8 lignes de production : 7 pour fabriquer assiettes et gobelets en plastique, la dernière pour faire des serviettes en papier. « En 2016, la loi française sur la transition énergétique interdit la mise sur le marché de vaisselle en plastique à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 », explique Éric Le Bihan, directeur du site ruitelot. Seuls les gobelets en plastique pour les distributeurs automatiques ne sont, alors, pas concernés. Flo fait donc le choix d'arrêter les assiettes et de continuer à produire des gobelets pour la grande distribution, non plus en plastique mais en carton. Pas moins de 6 millions d'euros sont alors investis à Ruitz.

Le process est complètement différent : de 1 500 gobelets en plastique produits à la minute, pour le carton comptez entre 70 à 130 par minute ! « Il faut plus de machines et plus de monde pour produire les mêmes quantités, et c'est forcément plus cher à la vente ». D'où une baisse de la consommation prévue, dans un contexte économique difficile en raison de la crise.

**Flo relève le défi et poursuit sa transformation industrielle**

Une nouvelle directive européenne impose de réduire le nombre de gobe-

lets en plastique dès le 3 juillet 2021, y compris les gobelets pour distributeurs automatiques. Flo investit à nouveau, un peu plus d'un million d'euros, pour équiper son usine d'ici l'été 2021 de machines pour fabriquer des gobelets en carton destinés aux distributeurs. « On ne sait pas encore quel taux de plastique sera toléré », car certains gobelets en carton contiennent un film en polyéthylène pour la soudure et l'étanchéité du gobelet. Autre contrainte : les gobelets en carton doivent pouvoir être imprimés, notamment pour préciser aux consommateurs qu'ils contiennent du plastique et qu'il ne faut pas les jeter n'importe où. « On doit racheter une machine d'impression qui coûte trois fois plus cher que celle prévue, et on n'est pas sûr d'être prêt en juillet. On espère que le gouvernement autorisera l'écoulement du stock non-imprimé... », souligne Éric Le Bihan.

Actuellement, Flo travaille donc pour trouver des solutions afin d'enlever toute matière plastique de ses gobelets, et ainsi respecter les normes environnementales et les directives européennes : « On avance bien et vite, mais on a encore besoin d'un minimum de temps ».

Malgré tout, grandes satisfactions pour l'équipe d'Éric Le Bihan : « Nous avons atteint le niveau de productivité fixé. Et nos clients – principalement les grandes surfaces – sont restés fidèles malgré la nouvelle concurrence directe avec la Chine pour les gobelets en carton ». Actuellement, Flo Europe compte 78 salariés, dont une douzaine recrutés depuis l'été dernier, et autant qui devraient l'être dans les deux ans à venir. #





## L'État soutient les structures ESS (Économie sociale et solidaire)

La Communauté d'agglomération n'est pas la seule à se préoccuper des structures ESS. Le fonds UrgencESS a été lancé fin janvier au niveau national. Il s'adresse aux structures ESS comptant de 1 à 10 salariés (associations, coopératives, entreprises bénéficiant de l'agrément ESUS (Entreprise solidaire d'utilité sociale), entreprises du champ de l'IAE (Insertion par l'activité économique), entreprises ayant inscrit les principes de l'ESS dans leurs statuts), qui connaissent des difficultés face à la crise. Il s'agit d'une aide ponctuelle de l'État, d'un montant allant de 5 000 euros (de 1 à 3 salariés) à 8 000 euros (de 4 à 10 salariés) afin de préserver les emplois de la structure. La demande se fait via la plateforme <http://www.urgence-ess.fr/> #

## Une nouvelle "Boutique à l'essai"

L'Agglo lutte contre la vacance commerciale, notamment en centre-ville. À Bruay-La-Buissière, Christelle Goncalves opte pour le dispositif 'Ma boutique à l'essai', qui permet de tester son projet pendant plusieurs mois, en bénéficiant notamment d'un loyer modéré. Accompagnée par Initiative Artois, elle a ouvert 'Pour'L', son commerce de prêt-à-porter (vêtements et accessoires), au 35 de la rue Henri-Cadot. Elle peut compter sur le soutien de la Communauté d'agglomération et de l'ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires). #



RÉSEAU

## AGGERIS recrute Corentin grâce à Proch'Emploi

**AGGERIS, basée à Auchy-les-Mines, travaille avec le jeune homme depuis cet automne. Ils ont été mis en relation grâce à la plateforme pour l'emploi relayée par l'Agglo.**

Trois mois après le recrutement, l'employé et l'employeur sont pleinement satisfaits. L'équipe de Proch'Emploi a vu juste en proposant à AGGERIS de recruter Corentin en apprentissage. Le bureau d'études en géotechnique routière, stratégiquement installé dans le centre d'affaires de la Porte des Flandres, souhaitait accueillir et former un jeune 'du coin'. C'est le cas avec Corentin : le jeune homme de 24 ans habite dans le Béthunois, et étudie au Lycée professionnel des travaux publics de Bruay-La-Buissière. Un BTS en alternance lui permet d'associer la théorie, au lycée, et la pratique, chez AGGERIS. Ce qu'il préfère ? « Le travail en laboratoire ! », répond sans hésiter le bachelier scientifique, qui a déjà un BTS Aménagements paysagers en poche. Chez AGGERIS, il passe aussi beaucoup de temps sur le terrain. « C'est là qu'on apprend le plus et qu'on s'imprègne de la dynamique d'une entreprise ! En complément, l'école apporte une base en génie civil », souligne Sonia Linglart, chargée du recrutement. « Nous soignons le tutorat pour que Corentin – actuellement en binôme - devienne un technicien autonome et polyvalent ».

### Un CDI à la clé

AGGERIS, créée en 2005, est un laboratoire indépendant au service des acteurs de la construction routière. L'entreprise est dotée d'un laboratoire équipé pour l'analyse des sols et des matériaux routiers. « Nous réalisons des essais sur la chaussée mais aussi sur des terrains sportifs, des parkings, des plateformes commerciales,

et actuellement sur le futur Centre Hospitalier de Lens. Notre métier consiste à diagnostiquer la chaussée par diverses techniques, à analyser des prélèvements de sol et de matériaux ».

« Proch'Emploi est une belle opportunité que l'on a saisie, et on ne le regrette pas ! »

AGGERIS compte à ce jour 5 salariés. Corentin découvre le métier, et apprend à l'aimer. « Il est très bien intégré, nous le considérons comme un salarié à part entière. C'est quelqu'un de sérieux, sociable et motivé, qui s'intéresse à ce qu'il fait. Proch'Emploi ne s'est pas trompé, ils connaissent bien le tissu économique local et ont parfaitement identifié nos besoins et notre état d'esprit ! » Le dispositif permet de trouver son bonheur sur le marché de l'emploi et de bénéficier des aides gouvernementales qui favorisent l'embauche des jeunes. Une vraie plus-value, surtout en période de crise économique synonyme de manque de visibilité pour l'avenir. Ravi d'avoir trouvé un métier qu'il a « envie de faire », Corentin remercie celles et ceux qui lui ont donné sa chance. Il est recruté jusqu'à l'été 2022. Sonia Linglart précise que l'objectif de cet apprentissage est d'embaucher Corentin en CDI (Contrat à durée indéterminée). Convaincu de l'efficacité du dispositif, AGGERIS réfléchit au recrutement d'un nouvel apprenti pour la rentrée 2021-2022. #

## L'Agglo s'engage avec Proch'Emploi jusqu'en 2025

Les élus communautaires ont récemment validé la poursuite du portage de la plateforme territoriale Proch'Emploi par la Communauté d'agglomération jusqu'en 2025. L'Agglo fait de l'accès à l'emploi et à la formation une priorité. Pour rappel, le dispositif, subventionné par la Région Hauts-de-France à hauteur de 80% des frais de fonctionnement, met en relation les demandeurs d'emploi et les entreprises qui recrutent. Il propose aux demandeurs d'emploi des offres disponibles ou une formation pour y accéder. Un numéro vert est à leur disposition (0 800 026 080). Un entretien individuel et un suivi personnalisé sont assurés par les professionnels de Proch'Emploi. #



La rénovation globale d'un logement peut permettre d'en faire un bâtiment basse consommation.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

## De nouvelles aides financières

**Pour accompagner les ménages à revenus intermédiaires qui engagent une rénovation globale de leur logement, l'Agglo adapte ses modalités d'intervention et propose des nouveautés.**

L'Agglo mène une politique volontariste de rénovation thermique des logements privés. Quelles que soient vos capacités financières, y compris les plus modestes\*, ses conseillers peuvent vous orienter. Pour les foyers à revenus intermédiaires, l'Agglo s'engage dans le Fonds de transition énergétique (FTE) pour la quatrième année consécutive, et s'adapte au contexte national et local pour accompagner au mieux les habitants du territoire. Ainsi, deux nouveautés sont proposées en 2021 grâce à ce fonds. Premier coup de pouce : une famille qui envisage la rénovation globale de son logement afin d'atteindre le niveau réno-BBC (Bâtiment basse consommation) peut être accompagnée financièrement par l'Agglo. Si vous êtes éligible, vous pouvez bénéficier d'une aide allant de 75 à 100 euros par mètre carré de surface habitable rénovée, en fonction de la proportion d'éco-matériaux utilisés. Cet accompagnement permet également de financer l'audit énergétique à partir duquel vous pourrez établir votre plan de travaux. L'aide peut s'élever à plus de 10 000 euros, un montant non négligeable quand on refait tout du sol au plafond, en passant par les murs et la toiture !

L'Agglo saura vous orienter vers des entreprises reconnues. À noter que la subvention qu'elle verse est cumulable avec les aides nationales comme Ma prime rénov et les CEE (Certificats d'économies d'énergies). Pour la toucher, munissez-vous de vos devis et prenez rendez-vous avec un conseiller énergie. Les aides cumulées font baisser le reste à charge de façon très significative. Un pari 100 % gagnant puisque vous réaliserez aussi d'importantes économies d'énergies, et amortirez donc rapidement votre investissement !

### Oui au solaire !

L'autre nouveauté concerne l'énergie solaire thermique. Si vous faites installer un chauffe-eau solaire, une aide forfaitaire de 1 000 euros est accordée par l'Agglo à chaque foyer à revenus intermédiaires qui installe l'équipement. Prenez soin de vérifier que l'installateur est bien agréé RGE-Qualisol. #

**Contact :** [info-energie@bethunebruay.fr](mailto:info-energie@bethunebruay.fr)

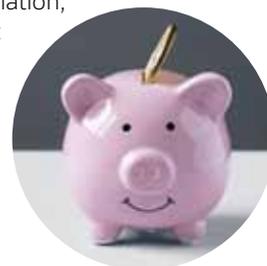
\* Les propriétaires à revenus modestes peuvent contacter le service habitat de l'Agglo au 03 62 61 48 48 ou s'inscrire en ligne sur [Monprojet.anah.gouv.fr](http://Monprojet.anah.gouv.fr)

COUP DE POUCE



## FTE : des économies d'énergies à tous les étages !

L'Agglo s'adapte pour accompagner au mieux les habitants. Le FTE (Fonds de transition énergétique), dispositif d'aide à la rénovation pour les foyers aux revenus intermédiaires, mis en place sur le territoire en 2017, est décliné en fonction des besoins identifiés. Cette année, des nouveautés sont proposées (lire ci-contre), et les aides existantes confortées, voire abondées. Citons l'exemple de l'isolation de combles perdus : afin de compenser le soutien financier revu à la baisse au niveau national, l'Agglo passe son accompagnement financier de 7 à 10 euros le mètre carré. De même, un bonus est instauré (+15 euros du mètre carré) si vous utilisez des éco-matériaux. Isolation (des murs, rampants de toiture, combles perdus), changement de système de chauffage pour une pompe à chaleur ou un chauffage au bois (chaudière, insert, pellet), remplacement de menuiseries ou ventilation, l'Agglo vous soutient du sol au plafond ! #



À SAVOIR

## Des permanences près de chez vous

**Pour joindre les conseillers en rénovation énergétique FAIRE (ex- Info-énergie) de l'Agglo, appelez le 03 62 61 47 90 ou le 06 12 65 75 22. Prise de rendez-vous à l'Hôtel communautaire de Béthune du lundi après-midi au vendredi après-midi ; à l'antenne communautaire de Lillers le mardi après-midi, jeudi après-midi et vendredi après-midi ; à l'antenne communautaire de Nœux-les-Mines le mercredi matin ; à la mairie de Bruay-La-Buissière le mercredi après-midi ; à l'antenne communautaire d'Isbergues le vendredi matin.**

**Pour joindre les conseillers habitat à l'Hôtel communautaire de Béthune, composez le 03 62 61 48 48.**

**Permanences téléphoniques lundi de 14h à 17h, mercredi et vendredi de 9h à 12h ; permanences sur rendez-vous le jeudi matin une semaine sur 2 à Isbergues (les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois) et Lillers (les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> jeudis du mois). #**



L'Agglo finance l'échangeur thermique du Centre de valorisation énergétique, destiné à la transformation de la vapeur des fours en eau chaude. Dalkia achètera la chaleur à la sortie de l'échangeur thermique.

RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN

## Un équipement inédit et écovertueux

**Béthune, Beuvry et Verquigneul sont les fers de lance du nouveau réseau de chaleur urbain. Quatre autres communes pourraient les rejoindre.**

Ces derniers mois, des travaux ont été engagés à plusieurs endroits dans le Béthunois afin de faire du réseau de chaleur urbain une réalité. Ce réseau alimentera l'équivalent de 6 900 logements de la commune de Béthune, mais aussi ses voisines de Beuvry (notamment le Centre hospitalier) et Verquigneul (le pôle universitaire). Une réflexion est menée sur les possibles raccordements des communes d'Annezin, Chocques, Labeuvrière et Vendin-lès-Béthune, chacune traversée par le réseau. Un équipement développé principalement par Dalkia, délégataire du réseau de chaleur, et Gazonor, concessionnaire Gaz de Mines, dans lequel 26 millions d'euros sont investis, dont 9,5 millions du fonds de chaleur de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). La gestion est confiée sous forme de DSP (Délégation de service public) à l'entreprise Dalkia, jusqu'en 2039.

### Un projet 100% novateur

« Ce réseau est unique en son genre », souligne Pierre-Emmanuel Gibson, conseiller communautaire délégué et premier adjoint au maire de Béthune, en charge notamment de la transition énergétique. L' élu plante le décor : « Nous avons deux sources d'énergies sur le territoire, à savoir le CVE (Centre de valorisation énergétique) de Labeuvrière –

propriété de l'Agglomération -, qui génère de la chaleur en brûlant les ordures ménagères, et le grisou, ce gaz de mines encore présent dans les 100 000 km de galeries souterraines connectées, dont on ne fait rien actuellement ». Le but du réseau de chaleur consiste à chauffer équipements et logements des communes concernées avec ces énergies dites « fatales » disponibles sur le territoire.

Le gaz de mines sera acheminé depuis le puits de Divion, valorisé, brûlé en chaudières et dans deux moteurs de cogénération au sud de Béthune, pour chauffer de l'eau qui sera injectée dans le réseau de chaleur. Une façon aussi de réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre (-30 %). « Et en plus nous produisons de l'énergie électrique grâce à la cogénération\* dont les moteurs génèrent de la chaleur réinjectée dans le réseau ! », ajoute Pierre-Emmanuel Gibson.

Cette énergie propre est proposée aux abonnés à un tarif très attractif garanti pendant 20 ans. La TVA est réduite à 5,5 %. Plus de 1 700 foyers – dont 80 % de locataires de bailleurs sociaux – pourraient ainsi voir baisser leurs factures d'énergies de 40 % par rapport à 2017 ! Cela représente en moyenne une économie de 500 euros par an et par ménage. Une façon de lutter contre la précarité énergétique. Ce chantier, conséquent et innovant, créateur d'emploi, touche à sa fin : la vingtaine de kilomètres de travaux nécessaires se termineront en 2021, notamment les 7 km qui relieront le CVE à la chaufferie au nord de Béthune. L'ambition est d'atteindre 100 % d'énergies renouvelables récupérées issues du territoire. Le nouveau CVE, prévu pour 2026, devrait permettre d'atteindre ce taux maximal. #

\* Production simultanée de deux formes d'énergie différentes dans la même centrale.



150

C'est le nombre d'années, minimum, pendant lesquelles le territoire dispose de réserves de gaz de mines.



## Devenez guide composteur

Vous aimez jardiner et vous avez envie d'informer, de sensibiliser et éventuellement d'aider d'autres personnes à se lancer dans votre loisir préféré ?

Le costume de guide composteur vous ira à ravir ! Rejoignez l'équipe de bénévoles de la Communauté d'agglomération en participant à la nouvelle formation de guides composteurs organisée les jeudis 25 mars et 1<sup>er</sup> avril dans les locaux de l'antenne communautaire de Lillers (rue de la Haye), avec une troisième journée sur le terrain le jeudi 8 avril (lieu à préciser). Formation gratuite, participation active recherchée ! T. 03 21 61 50 00, prevention.dechets@bethunebruay. #

## Agir pour une région propre

Les 19, 20 et 21 mars a lieu l'initiative d'envergure régionale 'Hauts-de-France propres'.

Chaque habitant du territoire est invité à participer à cette grande opération de nettoyage de la nature. Toutes les générations, et notamment les enfants, sont encouragés à participer le vendredi, consacré à la collecte des déchets. Cette fin de semaine est dédiée à la protection de l'environnement : dans les parcs, aux abords des cours d'eau, dans les bois, en ville ou à la campagne. L'an dernier, 49 000 citoyens ont collecté plus de 5 200 m<sup>3</sup> de déchets. Record à battre en ce week-end qui marquera le retour du printemps ! #

## Évaluez le potentiel solaire de votre logement

Le Pôle métropolitain de l'Artois (PMA), dont fait partie l'Agglo, propose un nouvel outil : le cadastre solaire. Il permet aux usagers (particuliers, professionnels et même collectivités) d'évaluer le potentiel de production d'énergie solaire d'un bâtiment ou d'une habitation. Rendez-vous sur pma.cadastre-solaire.fr pour savoir quelles installations seraient les plus pertinentes pour vous. #



Suivez toutes nos news !



EAUX USÉES

Trois chantiers à venir

Trois nouveaux chantiers d'extension de réseaux d'assainissement d'eaux usées s'ouvrent en mars. À Estrée-Blanche, rues de Longhem et du Transvaal et chaussée Brunehaut, 766 000 euros sont consacrés à la création de l'ouvrage de transfert et l'extension du réseau d'assainissement d'eaux usées (37 branchements, 1,3 km de réseau créé, 400 m de réseau de transfert). Durée prévue du chantier : 5 mois. À Saint-Venant, rues d'Aire et d'Hurtevent, l'extension du réseau concerne 110 branchements, 1,6 km de réseau de collecte créé et 875 m de réseau de refoulement ; le tout pour plus d'1 million d'euros et 8 mois de travaux. À Vieille-Chapelle, après 3 mois de travaux les tout premiers raccordements seront faits rue Marsy (23 branchements, 1,3 km de réseau de collecte créé et 1,7 km de réseau de transfert) pour plus de 454 000 euros HT. #



La déconnexion des eaux pluviales permet de lutter contre les inondations et les débordements du réseau d'assainissement unitaire.

PRÉVENTION

De nouveaux travaux pour éviter les inondations

Les récents épisodes pluvieux confortent l'Agglo dans sa volonté de faire de la lutte contre les inondations une priorité. Plus d'un million d'euros est investi dans deux chantiers qui démarrent à Annequin et Douvrin.

12

Les engins de chantier ont débarqué dans les rues Roger-Salengro et Marcel-Cabiddu d'Annequin, ainsi que dans les rues du Château d'eau et Jules-Ferry de Douvrin. Les deux sites font l'objet de travaux de même nature, qui consistent à gérer l'eau de pluie au plus près de là où elle tombe. Les communes d'Annequin et Douvrin subissent régulièrement des inondations dues aux débordements des réseaux unitaires en milieu urbain lors d'épisodes pluvieux. La Communauté d'agglomération a décidé d'y entreprendre des travaux de gestion durable des eaux pluviales en travaillant sur leur infiltration et leur tamponnement avant leur rejet vers le milieu naturel.

Des chantiers innovants et respectueux de l'environnement

À Annequin, l'ouvrage se trouve en zone naturelle, à proximité d'un cours d'eau. Les eaux pluviales déconnectées seront tamponnées et infiltrées dans un bassin enterré en structures alvéolaires, d'un volume utile de 407 m<sup>3</sup>, puis rejetées dans la rivière de la Fontaine de Bray après avoir circulé au travers d'une zone végétalisée. Mise en place à la sortie du bassin, cette zone de rejet sera aménagée avec des plantes aquatiques, créant ainsi une zone humide artificielle favorable au développement de la faune et de la flore.

Elle aura également un rôle hydraulique en ralentissant les écoulements. À Douvrin, l'eau pluviale collectée vient d'un secteur urbanisé. Même principe, ou presque : les eaux pluviales déconnectées seront tamponnées et infiltrées dans deux bassins enterrés en modules alvéolaires, d'un volume utile de 901 m<sup>3</sup>, avec un rejet à débit limité vers des étangs via un réseau d'eaux pluviales. Afin de préserver la qualité des nappes et de la ressource en eau, un aquatextile est mis en place autour du bassin d'infiltration. Il sert à retenir et dégrader les hydrocarbures présents dans l'eau avant l'infiltration dans le sol. Une première sur notre territoire ! Ces ouvrages permettront d'infiltrer et de tamponner les eaux de pluie tombant sur près d'1 hectare à Annequin et 2 hectares à Douvrin. Plus de 500 000 euros sont investis sur chacun des chantiers, tous deux démarrés mi-février. À Annequin les travaux doivent durer 4 mois, à Douvrin 3 mois. #

**LEXIQUE**

**Réseau d'assainissement unitaire :** une seule canalisation pour l'eau usée et l'eau pluviale

**Tamponnement :** bassin pour stocker provisoirement l'eau de pluie en attendant la fin de l'épisode pluvieux et ainsi éviter des inondations

**Déconnexion :** retirer l'eau de pluie d'un réseau (ici des réseaux unitaires)



ISBERGUES

L'aire d'accueil des gens du voyage remise à neuf

La réouverture est prévue pour la rentrée de septembre prochain. Fermée depuis l'été 2019, l'aire d'accueil des gens du voyage d'Isbergues va être entièrement rénovée pour 800 000 euros. Un montant synonyme de démolition du bloc collectif et de création de 8 blocs sanitaires individuels, à raison d'un par emplacement. À terme, 15 places seront disponibles, dont une PMR (Personne à mobilité réduite). Un espace vert est également aménagé pendant ce chantier qui commencera au printemps. #



Matthieu Catteau, ambassadeur Covid auprès des résidents et du personnel des Centres d'hébergement et de réinsertion sociale de Béthune et Annezin, distribue masques et gel hydroalcoolique.

SANTÉ

## L'Agglo à vos côtés pour lutter contre le virus

**Des mesures sont prises par l'Agglo pour accompagner au mieux les habitants pendant cette période de crise sanitaire. Zoom sur la formation d'ambassadeurs Covid, chargés d'informer le grand public sur le virus et les bons réflexes à adopter.**

« Suivre la formation des ambassadeurs Covid m'a notamment permis d'apprendre certaines vérités sur le virus, et de distinguer le vrai du faux ! » Matthieu Catteau est coordinateur pédagogique aux CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale) d'Annezin et Béthune, propriétés de la Vie active. Déjà sensibilisé en interne par l'association, fin janvier il a participé à la formation Ambassadeurs Covid proposée par l'Agglo dans le cadre du Contrat local de santé, en partenariat avec l'ARS (Agence régionale de santé) et l'association Sauvegarde du Nord. Et il ne le regrette pas : « L'animatrice de cette demi-journée se base sur des faits scientifiques, on sait donc à quoi s'en tenir. »

Gestes barrières, distanciation physique, tests, vaccination, la trentaine d'ambassadeurs Covid du territoire, qu'ils soient professionnels ou associatifs, se chargent de relayer les informations sur le virus auprès du grand public. Matthieu, lui, l'a fait auprès de ses collègues et des résidents des CHRS.

### Des outils pour relayer les bonnes informations

L'infirmière du CHRS et Matthieu leur ont distribué des kits comprenant gel hydroalcoolique, masques de catégorie 1 et documentation. L'occasion

d'échanger sur un virus qui a bouleversé le quotidien de tout le monde. « Au sein des CHRS, on a très vite pris des mesures de prévention, et on a renforcé le nettoyage régulier des parties communes, confié entre autres aux résidents ». Des précautions essentielles quand plusieurs dizaines de personnes partagent un même lieu de vie collectif.

« La prévention santé, on en fait toute l'année, et encore plus en ce moment ! »

En tant qu'ambassadeur Covid, Matthieu redouble de vigilance. S'il croise un résident qui porte mal son masque, il lui rappelle gentiment l'importance de le réajuster. Les repas se déroulent en plusieurs services pour respecter les distances préconisées. Les entrées et sorties sont filtrées, et « on demande désormais aux résidents où ils se rendent et qui ils voient quand ils vont à l'extérieur ». Des chambres sont réservées à d'éventuels malades à isoler. Depuis la formation, Matthieu se sent mieux armé pour répondre aux questions que chacun peut se poser. Il cite en exemple la vaccination : « On n'influence personne, mais on en sait un peu plus ». #



## L'accès au parking du centre aquatique de Béthune change

L'Agglo interdit le stationnement pendulaire sur le parking du centre aquatique communautaire de Béthune pour faciliter l'accès des usagers. À compter du 1<sup>er</sup> avril, le parking sera exclusivement réservé aux usagers de la piscine – baigneurs et accompagnateurs –, du spa et de l'espace fitness. Un ticket sera à retirer en y accédant. Ce ticket à usage unique est valable 30 minutes pour déposer quelqu'un, obtenir des informations ou réserver un soin. Au-delà, il faudra s'acquitter d'un droit d'entrée et valider son ticket sur les bornes disponibles dans les vestiaires.

L'accès au parking est entièrement gratuit pour les usagers du centre aquatique et placé sous vidéosurveillance. #

## Du Pot'ager à la Table



Tel est le nom de la plateforme en ligne dédiée aux restaurants des Hauts-de-France. Neuf établissements du territoire y sont déjà recensés.

Le principe : on peut offrir, ou s'offrir, un bon cadeau pour un menu spécifique ou un chèque-cadeau d'un montant personnalisé. En ces temps de crise, voilà une manière simple et originale de valoriser la gastronomie régionale et de soutenir les restaurateurs qui optent pour le fait-maison à partir de produits locaux et de saison. Rendez-vous sur [www.dupotageralatable.com](http://www.dupotageralatable.com).

Les restaurateurs souhaitant rejoindre la démarche peuvent se renseigner à [accueil@tourisme-bethune-bruay.fr](mailto:accueil@tourisme-bethune-bruay.fr) #

13

## Intégrez le Conseil de développement

Instance de démocratie participative composée de bénévoles, le Conseil de développement représente la société civile dans ses différentes composantes : monde économique, syndicats et organisations professionnelles, services publics et assimilés, vie collective, familiale et associative. Cette assemblée d'acteurs du territoire, lieu de dialogue et de réflexion, sera enrichie en 2021 par l'installation d'un nouveau collège « Habitants » (12 personnes maximum). Un tirage au sort déterminera les candidats répartis équitablement sur le territoire de l'agglomération.

Pour candidater, il faut : résider sur le territoire de l'Agglomération, ne pas avoir de mandat politique, ne pas faire partie d'une association et/ou d'une structure déjà membre du Conseil de développement. Les candidatures sont à adresser par courrier (CABBALR, 100 avenue de Londres CS 40548 - 62411 Béthune cedex) ou par mail ([christelle.tirman@bethunebruay.fr](mailto:christelle.tirman@bethunebruay.fr)) avant le 28 mars. #



Suivez toutes nos news !



MUSIQUE

Rodolphe Théry

Rodolphe Théry a été attiré par les percussions dès son plus jeune âge.

© Medicity

# À 27 ans, il vit un rêve éveillé

Rodolphe Théry n'est pas issu d'une famille de musiciens. Avant de décrocher sa place de timbalier au sein de l'Orchestre philharmonique de Radio France, le jeune homme a beaucoup travaillé. « Il ne lâche rien ! », dit de lui son professeur du Conservatoire communautaire bruaysien, Jean-Louis Delbarre. « Rodolphe est quelqu'un de très rigoureux, obstiné, intransigeant avec lui-même. C'est difficile d'en arriver là où il est, il y a très peu de places à ce niveau », résume l'enseignant, qui se souvient du jour où Rodolphe, alors adolescent, a décidé de faire de la musique son métier. Les deux hommes sont encore souvent en contact : « Jean-Louis est toujours là pour moi. Bienveillant, il m'a encouragé et a même rassuré mes parents quand c'était nécessaire ! C'est le meilleur prof du monde ! C'est grâce à lui que j'en suis là. » Le musicien est ému : son mentor vient de créer la pièce 'Patchwork' en son hommage, pour enseigner les timbales aux enfants. « Quel beau cadeau ! »

« Aujourd'hui ma vie est trop cool, mes parents sont fiers. C'est le bonheur absolu. Pourvu que ça dure et que les salles de concert rouvrent vite ! »

Rodolphe Théry découvre la musique presque par hasard : « Mes cousins avaient un petit groupe de rock, les instruments me fascinaient. Mes parents m'ont vu jouer sur des casseroles et m'ont inscrit au solfège ! » Lui préfère les percussions. Et choisit définitivement l'harmonie après avoir découvert l'Orchestre national de Lille sur scène. Très vite, il se donne les moyens de vivre de la musique. Il a le physique et le mental pour y arriver. Ses proches le soutiennent, l'accompagnent entre le domicile familial de Marconne et le conservatoire de Bruay-La-Buissière. Jusqu'au Bac, TMD (Techniques de la

musique et de la danse), qu'il obtient au Conservatoire de Douai. Il y croise Jean-Louis Raison, dont Jean-Louis Delbarre a lui-même été élève !

Après un passage par Montrouge, direction le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris. Il passe plusieurs concours, échoue souvent en finale. Master de percussions en poche, il est pris à l'essai à l'Orchestre de l'opéra de Lyon. Puis l'an dernier, c'est le graal : Rodolphe réalise son rêve en devenant timbalier de l'Orchestre philharmonique de Radio France. Un rôle qu'il adore : « On est un peu le miroir du chef ». La consécration... à 27 ans ! Le jeune homme n'en revient toujours pas : « C'est incroyable, je joue aux côtés de mes anciens profs et de musiciens que j'allais voir jouer chaque semaine, le rêve ! » Et ce n'est pas la crise sanitaire qui va lui gâcher son plaisir : « L'activité a repris cet été. J'ai intégré l'orchestre en août. On a eu la chance de pouvoir jouer avec du public, ma mère et ma sœur ont pu assister à mon premier concert. Quand on joue, c'est capté en direct pour France musique et filmé, pour Arte entre autres ». Invité dans différents ensembles, Rodolphe voyage à travers l'Europe, continue de progresser et de gagner en confiance. Il mesure sa chance : « On est nombreux à bien jouer. »

Le jeune homme qui s'épanouit par ailleurs au sein du Trio Xenakis - dont on fêtera le centenaire de naissance en 2022 -, espère venir jouer dans sa région natale. Il multiplie les expériences, dont une récente à la Comédie française, et ambitionne de « rendre la musique accessible au plus grand nombre. » Il veut aussi « mettre en lumière les percussions et contribuer à donner plus de place aux timbales dans l'univers musical actuel. On pense souvent que c'est un instrument pour orchestre seulement, mais pas du tout : on peut jouer en solo par exemple ». Et de marteler que « la musique se partage, elle crée des émotions, c'est une fête ! » #

## BIO EXPRESS

**1993 :** naissance à Arras. Rodolphe grandit à Marconne, près d'Hesdin.

**2002 :** solfège.

**2003 :** découvre les percussions et intègre la classe de Jean-Louis Delbarre à l'école de musique d'Hesdin.

**2005 :** décide de devenir musicien et rejoint le conservatoire de Bruay-La-Buissière pour un parcours musique-études.

**2020 :** après les Conservatoires de Douai et Paris, Rodolphe Théry intègre l'Orchestre philharmonique de Radio France.

# 100% Agglo vous parle de nos moulins

Ils ne servent plus à moudre le grain mais font partie intégrante du paysage, et du patrimoine. Les moulins de nos campagnes sont pleins de charme. Zoom sur trois d'entre eux.

## À Beuvry

La commune de Beuvry abrite un moulin de toute beauté. Et plus exactement le moulin Buret, aussi appelé 'Moulin du Ballon'. Aujourd'hui propriété de la ville et classé Monument historique, le dernier moulin encore debout à Beuvry est niché à deux pas de la Départementale 943, à la frontière avec la commune voisine de Labourse. Il servait autrefois à la mouture du blé.

Sa présence est évoquée dès le 13<sup>e</sup> siècle. Au 19<sup>e</sup> siècle, le moulin sur pivot – en bois – est remplacé par un moulin en dur – en grès, brique et pierre calcaire – de près de 20 mètres de haut, destiné à la meunerie et à l'alimentation des animaux. La famille Buret en héritera. Ses ailes cessent de tourner en 1900. Abandonné, il sert de refuge pendant la Première guerre mondiale. Ses ailes lui sont enlevées. Beuvry l'acquiert en 1983 et le fait restaurer. Il retrouve ses ailes, de plus de 20 mètres d'envergure, au début des années 1990.

### Le saviez-vous ?

Comme son surnom l'indique, le moulin beuvrygeois se situe dans le quartier du Ballon, qui tire son nom d'une anecdote du 18<sup>e</sup> siècle : c'est sur une motte du quartier que se serait posée la montgolfière des frères Robert. Partis du Jardin des tuileries à Paris, ils évitent de peu les ailes du moulin. Un spectacle auquel assistent les convives du Prince de Ghisteltes, alors propriétaire du site. #



FIERS DE NOTRE AGGLO

## À Caucourt

Les passionnés de randonnée y sont déjà forcément passés. Le gué de Caucourt fait partie des incontournables de notre territoire. Un petit pont offre une vue privilégiée sur ce site naturel de toute beauté, avec son cours d'eau, sa cascade et son moulin du 16<sup>e</sup> siècle. Ce dernier aurait été reconstruit au 18<sup>e</sup> siècle pour moudre le blé. Ravagé par un incendie en 1981, il sera rénové et équipé d'une nouvelle roue à augets quelques années plus tard. Devenu la Taverne du moulin, on peut désormais y admirer le paysage tout en dégustant des produits locaux, quand cela est permis ! #



15

## À Saint-Venant

La commune est plus connue pour son joli port de plaisance que pour son moulin. Niché au cœur du Chemin de ceinture, l'ancien moulin saint-venantais apporte une touche bucolique au centre-bourg. Ce moulin à eau avec roue à aubes donne sur le cours d'eau de la Guarbecque. Il aurait été construit en 1681, puis restauré à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. À deux pas de là, où se trouve désormais la salle des fêtes, était érigé un moulin à huile détruit pendant la Première guerre mondiale. #

# RETOUR EN IMAGES



**1#** Ministre du travail et de l'emploi, Élisabeth Borne est revenue à Béthune début février pour faire un point d'étape sur Bridgestone. À quelques mois de la fermeture de l'usine, elle a rencontré les représentants syndicaux, la direction, les partenaires de l'emploi et les élus locaux, pour faire le point sur l'accompagnement des salariés et la plateforme territoriale déployée pour leur permettre de retrouver un emploi ou une formation.

**2#** La voie verte 'Le canal d'Aire à vélo' est désormais aménagée entre Hinges et Billy-Berclau (ici à Billy-Berclau, dans le parc des industries Artois-Flandres). On peut circuler sur le chemin de halage en toute sécurité, et même prendre le temps de faire une pause sur le mobilier urbain. Prochaine étape : aménager les abords du canal entre Mont-Bernanchon et Saint-Venant. Un beau projet qui rappelle que l'Agglo promet volontiers le tourisme fluvial et fluvestre.

**3#** C'était l'effervescence dans la classe de CM1-CM2 de M<sup>me</sup> Raekelboom, à l'école Saint-Benoît d'Amettes. Un archéologue communautaire et la responsable de la donation Kijno ont échangé avec les enfants autour de découvertes et d'art. L'Agglo invite les élèves d'une dizaine d'établissements du territoire à « explorer le monde ». Musée, expo et théâtre vont rythmer la suite du projet.



**4#** Si beaucoup d'artistes sont actuellement privés de lieux d'expression, sur notre territoire le CLEA (Contrat local d'éducation artistique), porté par l'Agglo, se poursuit. À l'image de la venue de Miki Nitadori dans plusieurs établissements scolaires. L'artiste, qui travaille sur la photographie, va aussi bien à la rencontre de collégiens que d'écoliers de primaire.



**5#** La crise sanitaire ne permet pas aux élèves du Conservatoire communautaire de se produire en public. Mais les "Masterclass", ou « classes de maître », sont maintenues. L'une de ces interventions pédagogiques a été orchestrée fin janvier. Pierre et Oscar Nguyen ont proposé un cours à plusieurs élèves sur un répertoire spécifique de piano. Le premier est enseignant au Conservatoire à rayonnement Régional de Lille, le second, son fils, étudiant au Conservatoire de Paris.

**6#** Malgré la fermeture des équipements sportifs au grand public, l'accueil des scolaires continue sur la piste de ski de Loisinord à Nœux-les-Mines. Plusieurs écoles du territoire profitent de l'équipement pour initier les élèves à la glisse. Objectif : apprendre à se déplacer en sécurité à ski sur des pentes plus ou moins faibles en sachant tourner, s'arrêter et maîtriser sa vitesse.



17

# VOS QUESTIONS... → NOS RÉPONSES

Vous avez une question liée à l'Agglo ?  
Cette rubrique est la vôtre !

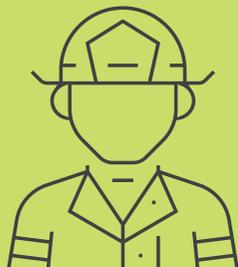
## J'aimerais devenir sapeur-pompier communal. Comment faire ?

Vous avez plus de 18 ans et souhaitez devenir sapeur-pompier volontaire dans l'une de nos unités territoriales ? C'est le bon moment, puisqu'elles recrutent ! Les sapeurs-pompiers volontaires sont intégrés dans l'un des six sites du territoire (ex-CPI, Centres de première intervention), à savoir Cuinchy, Divion, Hersin-Coupigny, Lapugnoy, Noyelles-lès-Vermelles et Sailly-Labourse.

Formé(e), entraîné(e), vous développerez votre sens des responsabilités et le travail en équipe, et vivrez une expérience riche et motivante. Vous serez amené à intervenir sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération pour diverses missions : fuite d'eau, épuisement/assèchement, destruction de nids de guêpes/frelons, protection contre les essaims d'abeilles, protection et sauvetage d'animaux domestiques non dangereux, prise en charge d'animaux capturés, chute d'arbre, bâchage, menace de chute d'objet, balisage d'engins de guerre, reconnaissances diverses. Une belle façon de s'engager au quotidien au service de la population, en parallèle de vos études ou de votre métier.

Vous pouvez contacter Valéry Leriche, chef de centre à Divion, au **06 71 13 01 16**.

Pour en savoir plus sur les Unités Territoriales, rendez-vous sur **www.bethunebruay.fr #**



Je souhaite adopter un animal à la fourrière-refuge communal. Quelles sont les démarches ?



Après mûre réflexion, vous avez envie d'adopter un animal de compagnie, mais ne savez pas par où commencer. Il vous faut contacter la fourrière-refuge communal, située avenue George-Washington à Béthune (tél. 03 21 68 46 94).

Ouverte du lundi au samedi de 14h à 18h, la fourrière-refuge, entièrement rénovée, accueille les animaux domestiques, en grande majorité des chiens et chats, abandonnés ou trouvés errant sur la voie publique, et non-réclamés par leurs propriétaires. L'équipe de la fourrière-refuge les nourrit, les soigne, les promène et apprend à les connaître. Plusieurs dizaines d'animaux sont ainsi prêts à être adoptés.

Vous avez déjà un voire plusieurs autres animaux à la maison ? Pas de problème, leur compatibilité sera testée. D'autres questions vous préoccupent ? N'hésitez pas à appeler la fourrière-refuge, qui vous renseignera.

Prêt à adopter ? Les démarches administratives et financières vous seront expliquées en détails. #

## Comment puis-je régler ma facture d'eau ?

Pour régler votre facture d'eau, plusieurs possibilités s'offrent à vous.

**Par TIP SEPA :** Un coupon détachable est à votre disposition en bas de votre facture. Il vous suffit de le dater, le signer et l'envoyer dans l'enveloppe fournie que vous devez affranchir au tarif en vigueur, accompagné d'un RIB (Relevé d'Identité Bancaire).

**En ligne :** Via le site [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr). Vous aurez besoin de l'identifiant de la collectivité et de la référence de la dette. Vous trouverez ces informations inscrites en gras sur votre facture dans la rubrique « Comment régler votre facture ? »

**En espèces (seulement si le montant total de votre facture est inférieur à 300 euros) :** Au guichet de la Trésorerie Béthune municipale, située 85 rue Georges-Guynemer à Béthune.

**Par carte bancaire :** Au guichet de la Trésorerie de Béthune municipale (adresse ci-dessus), mais aussi par téléphone en composant le 03.21.68.12.71.

**Par virement bancaire :** Les informations relatives au compte bancaire bénéficiaire sont indiquées sur votre facture dans la rubrique « Comment régler votre facture ? » Pour simplifier la prise en charge du règlement, pensez à bien préciser la référence de votre facture.

**Par chèque bancaire :** Vous devez détacher le coupon TIP SEPA **sans le signer** et le transmettre accompagné de votre chèque établi à l'ordre du Trésor public grâce à l'enveloppe fournie que vous devez affranchir au tarif en vigueur. #

## Les Points d'accès au droit (PAD)

1

### lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation.

En toute confidentialité et au plus proche de chez vous, les professionnels des PAD vous apportent des conseils et/ou des réponses d'ordre juridique ou administratif pour vous permettre d'exercer vos droits et/ou devoirs



### Des domaines de compétences nombreux

Différend familial, aide aux victimes (discrimination, violence, escroquerie), surendettement, droit de la consommation, litiges en tout genre



3

### structures d'accueil



### objectif

Aider à régler au plus vite et au mieux un litige pour éviter une éventuelle judiciarisation

**Auchy-les-Mines**  
(Maison pour tous rue Paul-Émile Victor, lundi et mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h)

**Bruay-La-Buissière**  
(Maison des services, 39 rue Pierre-Bérégovoy)

**Houdain**  
(MJVA-Maison de la jeunesse et de la vie associative, 5 place de la Marne).



### service gratuit pour tous

Mineurs, majeurs, habitants de l'Agglomération et extérieurs

19

### PRENDRE RENDEZ-VOUS

### 1 contact unique

☎ 03.62.61.48.90  
✉ pad@bethunebruay.fr



### MAIS AUSSI

### DES PERMANENCES DÉLOCALISÉES



**À Béthune, Calonne-Ricouart, Hersin-Coupigny, Isbergues ou Lillers :**

retrouvez le planning sur le site internet [www.bethunebruay.fr](http://www.bethunebruay.fr) (rubrique 'accès au droit').

# Où Acheter Local.fr



## TROUVEZ LES PRODUITS LOCAUX PRÈS DE CHEZ VOUS !

VOUS RECHERCHEZ UN POINT DE VENTE  
OU SOUHAITEZ DÉCOUVRIR  
LES PRODUITS FERMIS  
AUTOUR DE CHEZ VOUS ?



FAITES UNE RECHERCHE PAR PRODUIT  
OU ENTREZ VOTRE ADRESSE  
POUR DÉCOUVRIR LES POINTS DE VENTE DIRECTE  
ET PRODUCTEURS PROCHES DE CHEZ VOUS

VOUS ÊTES PRODUCTEUR ET VOUS  
SOUHAITEZ RÉFÉRENCER VOTRE  
POINT DE VENTE SUR LE SITE ?



REMPLEISSEZ LE FORMULAIRE EN LIGNE  
(ONGLET «REJOIGNEZ-NOUS!»)  
SUIVEZ LES INSTRUCTIONS ET  
GAGNEZ EN VISIBILITÉ

**SUR VOTRE ORDINATEUR, TABLETTE OU SMARTPHONE**

Ce site est mis à jour régulièrement. Il répertorie les points de vente directe des producteurs qui en font la demande.



Communauté d'Agglomération  
**Béthune-Bruay**  
Artois Lys Romane